



Patrick LE GUILLOUX
06 72 04 24 55



Sortie journée dimanche 20 février 2022 Châteaux en vallée de Chevreuse

Suite à indisponibilité d'Eliette, sortie reprise par Patrick, mais exceptionnellement non reconnue
Le descriptif et la distance sont donc approximatifs, et le lieu de pique-nique n'est pas connu

Départ / Arrivée :

Parking des petits ponts à Chevreuse, l'entrée est en face du 36 rue de Rambouillet (D906), le long de la rivière l'Yvette. Se garer au fond du parking
GPS 48.706196 2.039576

RDV 8h marché Paray ou 8h45 sur place. Repas tiré du sac. Si vous allez directement sur place, prévenir Patrick avant
Carte IGN 1/25000^{ème} 2215OT
Indemnité de covoiturage 4€, environ 61 km AR, compter 45 mn de route

Parcours prévu:

Boucle de 18/20 km dans le sens horaire ; peut-être quelques pentes un peu raides (mais courtes) et des passages boueux

Départ le long de l'Yvette par le chemin des petits ponts, passage par le domaine de Coubertin, le château de Méridon, le village de Herbouvilliers, le château de Breteuil, le hameau de La Ferté, les pépinières de Bel Air, le centre équestre de Malvoisine, le village de Senlis, le moulin d'Aulne (abandonné), Dampierre (petit passage sur route passante, prudence), le moulin de Châtillon, la Maison Rouge, et retour sur Chevreuse par le GR11

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier